

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 86 (1994)

**Artikel:** Recherche intellectuels organiques, désespérément?  
**Autor:** Süri, Daniel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-386490>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dans l'arrêt du 12 octobre 1977. Je n'ai pas besoin de rappeler aussi de quel poids cet arrêt a pesé dans l'admission par le peuple et les cantons de l'égalité des droits entre les sexes proclamée par le nouvel article 4, alinéa 2, de la constitution fédérale. J'ai égrené dans cet article quelques souvenirs tels qu'ils ressortent de ma collaboration personnelle à la «Revue syndicale», mais je dois ajouter que la cessation de la parution de la Revue prive aussi chacun de la lecture des contributions que des auteurs illustres n'ont cessé d'apporter à cette dernière. La Revue a en effet publié, au cours des 86 ans de son existence, des articles d'un intérêt primordial. Il ne m'appartient pas de citer ici, en faisant un choix, les auteurs dont il s'agit, mais je constate que la disparition de la «Revue syndicale» enlève non seulement aux syndicalistes, mais au public en général une source de documentation incomparable en matière de politique sociale.

## Recherche intellectuels organiques, désespérément?

Daniel Süri\*

*Tous les hommes sont des intellectuels,  
mais tous les hommes n'exercent pas  
dans la société la fonction d'intellectuel.*

Antonio Gramsci

Il n'y est pas allé de main morte, Jean Steinauer, collaborateur régulier de la Revue syndicale suisse, quand il apprit la décision de suppression de ce périodique: «*Au fond qu'est-ce qui a touché le comité de l'USS, sinon un nouvel accès d'anti-intellectualisme – variante syndicale du populisme qui démange la gauche? Assez de débats et de discussions! Place aux infos brèves, aux réactions rapides, aux mots d'ordre simples!*» et plus loin: «*Déjà, par mesure d'économie, ils avaient l'an dernier bousillé leurs archives et leur bibliothèque, lésant gravement la mémoire du mouvement ouvrier. Ils se privent maintenant d'un lieu d'échanges et d'un instrument de réflexion. Tout bien pesé, c'est cohérent.*» (La Liberté, 17–18.12.94).

Jean Steinauer a raison de tonner contre la disparition d'un endroit de discussion et d'échanges; il se trompe cependant en croyant que la Revue occupait cette fonction. Et toute la force de l'argumentation des coupeurs de crédits repose sur ce constat pas vraiment consolateur: le mouvement syndical ne savait pas trop quoi faire de cette Revue.

A tel point que, dans les cours de l'Institut de formation syndicale de Suisse (ceo), il m'est arrivé de distri-

\* Secrétaire romand de l'Institut de formation syndicale de Suisse (ceo)

buer systématiquement et gratuitement les numéros traitant de la formation ouvrière. Car l'intérêt spontané et la curiosité intellectuelle pour l'histoire de son propre mouvement n'étaient pas vraiment au rendez-vous.

Il m'est arrivé aussi de constater que les cadres du mouvement syndical ne la lisraient pas, ou si peu, et qu'au moment de la réflexion sur l'un ou l'autre thème, le réflexe de consulter la Revue était très peu présent. Au-delà de tel ou tel choix rédactionnel, cet état de fait soulève une question intéressante, que l'on peut résumer, brutalement et de manière un peu provocante ainsi: «Le mouvement syndical suisse a-t-il véritablement besoin des intellectuels et de leur principale production, la recherche et le débat théoriques?»

## Le mouvement syndical suisse et la théorie: l'histoire d'un rendez-vous manqué

On a posé ci-dessus une question, de manière brutale. Constatons, toujours dans le même registre, que depuis Robert Grimm finalement, mis à part quelques exceptions plus ou moins soixante-huitardes, le mouvement politique et social des travailleurs organisés de l'Helvétie n'a que très rarement produit d'innovations théoriques notables. Corrélation nécessaire: il ne dispose pas réellement de ce que Gramsci désignait sous le terme «d'intellectuel organique»: «*Chaque groupe social, naissant sur le terrain originel d'une fonction essentielle dans le monde de la production économique, crée en même temps que lui, organiquement, une ou plusieurs couches d'in-*

*tellectuels qui lui donnent son homogénéité et la conscience de sa propre fonction, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans le domaine politique et social.»<sup>1</sup>*

Le mouvement syndical suisse a-t-il stimulé la création et l'épanouissement de cette nouvelle couche? A-t-il mobilisé ses forces pour encourager le développement d'idées et de conceptions fondamentalement nouvelles? La réponse ne peut être que dubitative. Pas parce que les rédacteurs successifs de la Revue n'en étaient pas capables, mais bien parce que le mouvement lui-même estimait qu'une forte dose d'autonomie intellectuelle n'était, tout compte fait, pas nécessaire. Il fut même un temps question de renoncer à une formation ouvrière un tant soit peu politique...<sup>2</sup>

Depuis lors, nous avons assisté au renforcement de l'intégration, sociale et politique, du mouvement organisé des salarié(e)s et à un affaiblissement concomitant de ses capacités d'élaboration théoriques autonomes. Non pas qu'il n'y ait pas eu d'essais, quelquefois brillants même, de réflexion sur tel ou tel thème. Mais tout ce travail se faisait dans le respect *stricto sensu* des catégories intellectuelles dominantes. La tâche de la réflexion théorique était alors d'apporter non pas une autre manière de penser, mais, comme on le dirait aujourd'hui, un «plus».

<sup>1</sup> Antonio Gramsci, *La formation des intellectuels*, in Gramsci dans le texte, Paris, Éditions sociales, 1975, pp. 597 et 603.

<sup>2</sup> Débat entre le secrétaire de la ceo, Ernst Reinhard et Konrad Ilg, futur père de la paix du travail, dans les années 20, mentionné par Rolf W. Gschwend, *Die schweizerische Arbeiterbildungszentrale: Gründung, Entwicklung, Organisation und Internationale Einflüsse 1912 bis 1927*. in *Zusammen Lernen, Gemeinsam Erkennen, Solidarisch Handeln?*, Berne, ceo, 1987, pp. 37 et ss.

On ne cherchait pas à penser autrement, avec d'autres outils, on cherchait simplement à penser mieux, mais avec les mêmes outils intellectuels. A terme, cette option a pour conséquence de renoncer à tout lieu d'élaboration autonome pour s'appuyer sur ceux qui existent déjà ailleurs et «débaucher» ici où là l'un ou l'autre spécialiste. Ce qui expliquerait peut-être l'absence d'une institut de recherche syndical. Ainsi, renonçant à la formulation d'alternatives, la réflexion du mouvement organisé des salarié(e)s se fait technicienne; en conséquence, elle finit par n'intéresser plus que les spécialistes de tel ou tel secteur, pour autant qu'ils aient conservé une certaine fibre sociale. Je caricature, bien sûr; force est néanmoins de constater l'épuisement d'une réflexion radicalement critique durant les «trente glorieuses» et aujourd'hui encore.

De là, à mon sens, cette ignorance tranquille, quelquefois teintée de mépris, de la fonction intellectuelle dans le mouvement syndical et l'inusable foi pragmatique de ses directions successives. Une attitude largement renforcée par le comportement de la société helvétique, dans son ensemble, à l'égard des créateurs de tout genre, qui ne les aime tant qu'une fois qu'ils ont été largement reconnus ailleurs.

## Le retour de l'exigence d'une réflexion théorique et critique

Paradoxalement, la Revue s'efface alors que la nécessité d'une reprise des questionnements de fond n'a peut-être jamais été aussi forte. Car, comme

le mentionnait le philosophe français Jacques Derrida: «*Jamais la violence, l'inégalité, l'exclusion, la famine et donc l'oppression économique n'ont affecté autant d'êtres humains, dans l'histoire de la terre et de l'humanité. Au lieu de chanter l'avènement de l'idéal de la démocratie libérale et du marché capitaliste dans l'euphorie de la fin de l'histoire, au lieu de célébrer la »fin des idéologies« et la fin des grands discours émancipateurs, ne négligeons jamais cette évidence macroscopique, faite d'innombrables souffrances singulières: jamais autant d'hommes, de femmes et d'enfants n'ont été asservis, affamés ou exterminés sur la terre.*»<sup>3</sup>

Quoique de manière singulière, le texte de Jean-Pierre Ghelfi, vice-président de la Commission fédérale des banques et conseiller économique de la FTMH, écrit pour accompagner l'exposition «Marx 2000» du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, témoigne – sous une forme déroutante il est vrai – d'un même besoin de réflexion approfondie. En effet, après avoir littéralement passé l'œuvre de Marx au lance-flammes<sup>4</sup>, Jean-Pierre

<sup>3</sup> Le Nouvel Observateur, 21.10.93

<sup>4</sup> «Manifestement, Marx ne nous est plus daucune utilité aujourd'hui. Sa conception de l'histoire, supposée dialectique, était en réalité linéaire et finie. Elle correspondait plus à une eschatologie intellectuelle qu'à une réalité historique. Sa compréhension de l'économie est restée lacunaire en dépit de l'immense appareil critique qu'il a développé. Il avait une vision tellement mécaniste de la société – d'ailleurs conforme à l'esprit scientifique du siècle dernier –, qu'il ne pouvait imaginer les mouvements sociaux, qu'il avait lui-même contribué à susciter, parvenir en quelque sorte à humaniser le capitalisme. Surtout, sa théorie de la connaissance, donc sa philosophie, ne tenait pas la route: de toute évidence, le statut économique et social des gens ne détermine pas l'ensemble de leurs idées, ni de leurs opinions.» Jean-Pierre Ghelfi, Y a-t-il un pilote dans l'avion in Marx 2000. Textes réunis et édités par Jacques Hainard et Roland Kaehr, Neuchâtel, Musée d'ethnologie, 1994, page 31 et s. Il va de soi que les appréciations ci-dessus n'engagent que leur auteur.

Ghelfi n'en conclut pas moins, et de manière apparemment contradictoire: «*Cette esquisse du système qui gouverne, ou plutôt désoriente le monde contemporain conduit à se demander: Y a-t-il un pilote dans l'avion?». Mon sentiment est qu'il n'y en a pas. Ou que s'il y en a un, il est aveugle. Et nous avec lui. Un nouveau Marx pourrait peut-être nous rendre la vue. A temps?*»<sup>5</sup>

L'urgence et la nécessité d'une réflexion et d'une argumentation théoriques fondées sont encore renforcées par le fait que le camp bourgeois ne cesse de lancer missile idéologique après missile. Que l'on pense par exemple à la trouvaille d'Alain Minc et de sa Commission sur les défis de l'an 2000, instituée par le gouvernement Balladur: remplacer le concept d'égalité par celui d'équité. La formule fera sans aucun doute florès. Et l'objectif politique sous-jacent à la substitution terminologique en inspirera plus d'un: «*C'est à dessein que nous avons voulu marquer l'épuisement du compromis social de l'après-guerre, fondé sur une machine égalitaire visant à l'extension indéfinie de la classe moyenne et appuyée sur des politiques de redistribution keynésienne.*»<sup>6</sup> On peut bien sûr répondre à cette démarche en montrant que les effets pratiques des propositions d'Alain Minc et de ses acolytes sont tout sauf équitables; et pour cela nul besoin d'une revue théorique. Mais c'est doublement insuffisant. D'une part parce que la démonstration doit être recommencée à chaque nouvel argument. Et qu'ainsi nous nous trouvons dans une situation tactique défavorable, celle où seule l'objection est possible. Or tous les habitués des prétoires le savent: celui qui objecte

n'est justement pas le maître des débats, la sentence finale lui échappera toujours.

D'autre part parce que les concepts utilisés (épuisement du compromis social, machine égalitaire, classe moyenne, politiques de redistribution keynésienne), comme leur articulation, doivent être redéfinis, retravaillés théoriquement, analysés historiquement **de notre point de vue**, afin de porter le fer de la critique non seulement sur les conséquences d'un raisonnement, mais aussi sur le raisonnement lui-même. De telle manière que lorsque David de Pury se mettra lui aussi à écrire des essais à prétention théorique, et que sur le fond il défendra à peu près la même chose qu'Alain Minc, mais avec d'autres mots, la moitié du travail soit déjà fait. Cette démarche de critique théorique représente non seulement un gain de temps; conjointement elle «*donne la preuve de son efficacité et de sa vitalité féconde quand elle montre qu'elle sait affronter les grands champions des tendances opposées, quand elle résout avec ses propres moyens les questions vitales qu'ils ont posées ou qu'elle montre de façon péremptoire que de telles questions sont de faux problèmes.*»<sup>7</sup>

## Mais où se produira ce renouvellement de la réflexion?

Si notre hypothèse de relance, pour des raisons politiques, économiques et sociales, d'une réflexion tout à la fois radicale et critique se confirme,

<sup>5</sup> Ibidem, page 56.

<sup>6</sup> Alain MINC, Egalité ou équité?, Le Monde, 5.1.95

<sup>7</sup> Antonio GRAMSCI, Notes critiques sur une tentative de manuel populaire, in Gramsci dans le texte, Paris, Ed. sociales, 1975, page 321.

alors il est clair que la décision du Comité de l'USS implique qu'elle ne se fera pas dans les colonnes de la Revue. Elle se passera en conséquence en dehors du mouvement syndical. Il faut donc espérer que le pari ainsi pris – celui de pouvoir par la suite rétablir des liens étroits avec les intellectuels organiques en puissance qui œuvreront à ce renouveau – l'a été de manière consciente et que le mouvement syndical saura, le moment venu relancer sa présence et son attraction théoriques. Sans quoi, il ne nous restera plus qu'à constater une fois encore que «*les pensées de la classe dominante sont aussi, à toutes les époques, les pensées dominantes, autrement dit la classe qui est la puissance matérielle dominante de la société est aussi la puissance dominante spirituelle*».<sup>8</sup> Une perspective ni réellement neuve, ni vraiment encourageante!

## Les «universitaires» en deuil?

Béatrice Despland\*

Le monde actuel, paraît-il, n'incite plus à la lecture. Les médias électroniques servent mieux les intérêts et répondent mieux aux besoins individuels. Pour l'USS, le support écrit doit se limiter à la production de documents explicatifs, simples et brefs. Les articles de fond, documentés et détaillés, apparaissent comme un outil désuet, un luxe en termes financiers. De tels arguments ont manifestement convaincu la majorité des membres du Comité de l'USS lorsqu'ils ont dû se prononcer sur la suppression de la *Revue Syndicale Suisse* dès 1995. Certes, la recherche d'économies a été l'élément déclencheur, et a alimenté la réflexion jusqu'à la décision finale. Mais cet élément économique peut-il encore garder une quelconque pertinence quand on sait, par ailleurs, que l'effort demandé aux membres équivaleait à un supplément de cotisation individuelle de 15 à 20 centimes par an...<sup>1</sup>

Au fait, à qui la *Revue syndicale* aurait-elle bien pu manquer pour que son maintien ait dû s'imposer?

Qui tente de définir le cercle des «orphelins» intellectuels commençera certainement par les travailleurs et travailleuses syndiqués, et poursuivra en incluant les proches du milieu syndical, les personnes oeuvrant dans ce que l'on appelle «le social». Poussera-t-il sa réflexion jusqu'à prendre en considération un milieu a priori

\* Secrétaire responsable de la sécurité sociale à l'USS

<sup>1</sup> En réalité, 30 centimes pour la Revue syndicale et son pendant alémanique

<sup>8</sup> Karl MARX, évidemment, dans L'idéologie allemande, Paris, Editions sociales, 1968, page 75